

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFFG 2024 - (N° 538)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 81

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 6**ÉTAT D****« Contrôle de la circulation et du stationnement routiers »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.